

Mes Chers Administrés, Chers amis,

Comme vous le savez, j'ai été élu avec mon équipe en Mars dernier.

Etre Maire pour moi, n'est pas quelque chose dont j'ai toujours rêvé mais par contre, je me suis toujours dit que si j'avais l'occasion de pouvoir essayer de changer certaines choses à Fox, je le ferais. L'occasion aujourd'hui m'en est donnée.

Je vous affirme que ce n'est pas pour une écharpe tricolore que j'ai pris cet engagement. Ma volonté est d'agir et de veiller à ce que les Foxois en profitent s'il y a lieu.

Vous savez, si je devais dépeindre mon approche vis-à-vis de cette mission, je vous dirais que ce n'est qu'à trente ans que j'ai su que ma famille s'était distinguée durant la grande guerre ; également dans la seconde ; en agriculture où cela avait encore un sens ; on a été maire ; on a eu la Légion d'honneur et pas celle du football ou de la chanson ; on a été Député à la Constituante durant la Révolution, mon aïeul a d'ailleurs été chargé d'amener à Louis XVI son arrêté d'exécution... Je vous dis tout cela pour que vous compreniez bien que je suis né dans un milieu où nous n'étions pas animés par la récompense mais par l'action...

Pour revenir aux élections, c'est en Mars que nous avons été élus légalement mais le Préfet a retardé notre mise en place au 18 Mai 2020.

Neuf mois ont passé, nous sommes déjà à Noël !

Je n'ai pas eu l'occasion, à cause de la Covid, de vous réunir pour vous faire état de la situation de notre commune.

Je veux donc m'adresser à vous avec la plus grande transparence et sans langue de bois.

Après les péripéties électorales que vous connaissez, je dois dire que j'ai trouvé une Mairie plutôt « malade ». Sans vouloir jeter la pierre à qui que ce soit, j'ai trouvé un bâtiment où depuis plusieurs années, personne ne s'en était occupé. Le matériel était obsolète, le mobilier hors d'âge, des locaux remplis d'archives, de journaux, de poussière... J'ai commencé par faire du vide, du rangement, du nettoyage. J'ai fait venir un électricien pour revoir certaines choses, fait installer l'eau chaude au moins pour la cuisine, et oui, jusque là... J'ai cherché sans succès le bureau du Maire. L'endroit où le maire travaille, consulte, recherche, écrit, reçoit. J'ai installé le mien dans l'ancienne salle du conseil. J'ai utilisé du mobilier disparate pris à droite et à gauche. Un ordinateur, un téléphone...

Ensuite, j'ai réuni le personnel dans son ensemble afin de mieux faire connaissance et de redistribuer les missions de chacun. Depuis, tout le monde a pris la mesure de la tâche avec beaucoup de sérieux et de volonté. A ce titre, je voudrais leur manifester toute ma gratitude pour leur esprit volontaire durant cette période de Covid qui demandait et demande toujours, un effort particulier.

Pour les locaux techniques, idem. Des locaux surchargés d'encombrants. Un atelier démuné d'outils et de matériel.

Nous avons voulu marquer notre arrivée en plantant au rond-point du Logis, un olivier. Nous avons continué en contrebas, au lavoir où nous avons installé une aire de repos au moyen d'une table, d'un olivier et d'un murier-platane.

Lors de ma réunion publique durant les élections, je vous avais fait part de mes projets. Que rien n'était réalisable sans argent et que je me faisais fort d'aller chercher ce financement.

Sur mes projets, j'ai aussitôt mis en route le PLU, le Parc photovoltaïque, le déplacement de la Boulangerie sur la Bréguière ainsi que l'aménagement de la salle d'exposition des Dinosaures.

Pour le Parc, j'ai mis en concurrence tous les grands groupes compétents en la matière comme TOTAL, EDF, URBASOLAR et j'en passe. Nous avons retenu un groupe français, VALOREM, avec qui j'ai signé une promesse de bail emphytéotique. Sachant que les études doivent durer 4

ou 5 ans, tous devaient répondre à mes exigences en cas de choix. VALOREM l'a fait en offrant des indemnités à Fox-Amphoux, non remboursables, à la hauteur pour cette année de 250.000 euros.

Si nous avançons dans ce dossier, nous toucherons l'année prochaine 150.000 euros et ce, sur trois ans. A terme, si le projet aboutit avec 50 hectares, lors de la signature du bail, une indemnité d'un million d'euros nous sera versée. Ensuite, la commune percevra un loyer annuel de 675.000 euros. Seulement pour mettre un terrain pollué à sa disposition... Dans tous les cas, Fox-Amphoux gagne de l'argent. Je pense ne pas m'être trop trompé dans mes négociations...

Pour les deux projets à construire, la Boulangerie et la salle d'exposition, j'ai demandé des subventions. Aujourd'hui quand ces subventions atteignent 40 % du HT, il faut en être satisfait. Il n'y a plus d'argent... Personnellement, je me suis déplacé sur Toulon où j'ai rencontré Marc GIRAUD, Président du Département. Il m'a reçu, entouré de son staff. Là, j'ai défendu les intérêts de notre village et j'ai obtenu 80% du HT. Le maximum...

J'ai donc libéré le Cabinet d'études pour que les appels d'offres puissent se faire et ainsi démarrer les travaux.

Ensuite, j'ai finalisé un contentieux que Fox-Amphoux avait avec ORANGE qui nous a rapporté 84.000 euros.

J'ai fait l'acquisition d'un tracteur et d'une épareuse d'occasion.

J'ai fait l'acquisition d'un aspirateur de feuilles.

Une vidéo-protection a été mis en place autour de la Mairie. Celle-ci nous permet de repérer les éventuelles malveillances au niveau du centre de tri, les incivilités que subissaient les serrures des bâtiments communaux ainsi que la sécurité dans son ensemble à cet endroit.

Pour le PLU.

Aujourd'hui, nous sommes en carte communale. Nous pourrions nous en contenter mais elle est un frein à beaucoup de projets. C'est la raison pour laquelle, toutes les communes de France sont en PLU ou vont l'être incessamment.

D'une façon générale, le PLU est souvent restrictif mais plus simple pour la gestion d'une commune. Le problème ne vient pas tant du PLU mais du SCOT, Schéma de Cohérence Territorial. Ce Scot a été mis en place en janvier dernier après de longues études. Pour faire court, ce qu'il faut savoir, c'est qu'il restreint énormément notre pouvoir de construction. Un choix en la matière doit être fait en fonction de ce rapport et une problématique a déjà vue le jour. Au Haut Clavet. Pour 14 parcelles, ENEDIS n'était pas en capacité de fournir suffisamment d'électricité à ces parcelles. Ce qui entraînait une inconstructibilité de la zone. L'urgence était de déposer des permis avant la sortie du PLU d'ici l'été 2021. Un véritable bras de fer s'est posé entre ENEDIS et moi. Cela a duré 7 mois. Finalement J'ai eu gain de cause. ENEDIS va prévoir une étude permettant une extension de lignes dans cette zone si les propriétaires déposent les permis de construire rapidement, avant l'arrêt des études du PLU, en Février.

Pour information, au regard des exigences du Scot et du PLU, j'ai décidé de classer ma propriété ainsi que le quartier dans lequel elle se trouve, en zone inconstructible.

En 2019, la Station d'épuration a été mise en service à l'initiative de l'ancienne municipalité. Une dépense vitale pour notre commune. Mais quelques mois plus tard, nous avons failli la perdre car des eaux claires dites « parasites » sont venues inonder la station et ainsi éliminer tous les agents présents dans les étages qui permettaient le traitement des matières. L'origine vient de ceux qui branchent leurs eaux pluviales sur le tout-à-l'égout et surtout du mauvais état du réseau dans son ensemble

A ce titre, j'ai finalisé des études de travaux sur le changement de canalisation d'assainissement entre la Bréguière et le Chemin des Rayans pour qu'ils puissent voir le jour, le plus rapidement possible. Il faut savoir que notre station n'est à ce jour, toujours pas sauvée... Le montant de ces travaux s'élève à 170.000 euros. C'est une première tranche. Malheureusement, il faut changer tout le réseau. Donc, j'ai lancé des études de travaux supplémentaires pour la deuxième tranche.

Son montant va s'élever à 217.000 euros HT... !...

Nous espérons pouvoir trouver le financement le plus rapidement possible.

L'opérateur FREE associé à ORANGE doit installer sur notre commune une antenne relais pour pouvoir couvrir notre zone blanche en matière de téléphonie mobile. Le lieu arrêté a été celui qui se trouve au Hameau sur la parcelle du jeu de boules, sur le Chemin de la Bresque. Fin prévue des travaux avant 2022.

La fibre. Vous pouvez remarquer sa présence au sommet de nos poteaux téléphoniques. Une armoire de répartition sera installée prochainement derrière la Mairie.

Le Micocoulier du Vieux-Village. Après analyses, je pense que notre micocoulier est en danger. D'ores et déjà, nous avons fait ouvrir la chaussée tout autour de l'arbre pour qu'il puisse profiter des pluies de cet hiver. Outre l'arrosage, nous pourrions ainsi le nourrir par de l'engrais. Dès le mois de février, une taille sera faite sur les branches mortes et nous réduirons son extension car nous avons remarqué que son tronc ainsi que nombre de branches sont creux. Nous finirons le travail en installant des haubans afin d'éviter que le tronc ne s'ouvre en deux.

Nous changerons également les deux lanternes des lampadaires du parvis de l'église qui menacent de tomber.

Toujours dans les dépenses, les bornes incendie.

Comme vous le savez, la présence de bornes incendie ou de citernes est obligatoire sur notre commune. Cette obligation qui date de 1951, est faite bien entendu pour la lutte contre les incendies, ce qui implique d'avoir ce genre de dispositif à proximité des habitations. Par conséquent, pour toute construction, il faut une borne à moins de 200 mètres. Sans cela, la responsabilité du Maire est engagée ou aussi, un permis de construire ne peut être accordé. Sur notre commune, nous avons une vingtaine de bornes. La moitié n'est pas opérationnelle. J'ai demandé un audit afin de connaître le coût d'une mise aux normes des bornes existantes. Il faudra en installer d'autres. Pour une borne, il faut compter au minimum 5500 euros. Des dépenses auxquelles, nous ne pouvons échapper.

Vous avez sans doute remarqué le dénominateur commun à tout cela. C'est l'argent bien sûr. Je suis dans l'obligation de trouver de l'argent non pas pour les projets qui sont en capacité de s'autofinancer mais pour les problèmes d'investissement urgent et dont lesquels, je me serais bien passé.

Je vous les énumère :

Pour la mairie, il faut changer cette année, tout le système informatique qui est obsolète et d'ici peu, il ne pourra plus répondre aux exigences imposées. La gestion administrative communale pourrait se retrouver à l'arrêt.

Changer le véhicule à benne qui ne pourra plus être présenté au contrôle technique de l'année qui vient, étant donné son état.

Acheter le matériel manquant à la marche normale d'une équipe technique indispensable à une commune.

Financer l'extension de lignes électriques du Haut Clavet qui va nous coûter 110.000 euros. (Part de la commune) C'est un héritage lointain...

La deuxième tranche du réseau d'assainissement qui va coûter 217.000 euros HT. ...

Les bornes incendie pour un budget approximatif de 35.000 euros HT. Pour une première tranche... C'est un héritage...

Le remplacement de l'outillage qui n'existe plus et le matériel à prévoir dont le montant n'est pas encore fixé. C'est aussi un héritage...

La Communauté de communes nous a demandé de prévoir l'enlèvement des poubelles vertes. Pour cela, il a fallu que je fasse faire le terrassement de trois aires de tri pour recevoir les futures colonnes aériennes. Il a fallu acheter un terrain pour pouvoir créer celle au bas du Vieux-Fox. Cela a un coût qu'il va falloir supporter.

Mon mandat est le mandat qui récupère tous les travaux et investissements obligatoires que mes prédécesseurs ont repoussé jusqu'à aujourd'hui. Pour diverses raisons. Aujourd'hui, je dois faire face à cette situation.

Vous savez, en matière de budget, notre commune perçoit une dotation pour le fonctionnement mais pas pour l'investissement. Et l'investissement, ce sont les travaux, l'achat de matériels, de foncier...etc... La source de financement reste, après les subventions, les impôts ou les prêts ! Pour les impôts, c'est trop tard, il aurait fallu mettre en place une augmentation progressive comme le font toutes les communes. Donc, il reste les prêts. Actuellement la Mairie et ce, avant mon arrivée, a contracté 8 prêts pour un montant total à plus de 600.000 euros. Des dépenses justifiées bien entendu. Mais faut-il encore passé par ce biais et se mettre en danger ?

A ce titre, un de mes collaborateurs m'a suggéré de vendre un bien communal. L'ancienne mairie du Vieux-Village. C'est un bâtiment qui n'est plus utilisé depuis fort longtemps. Qui est destiné à l'exposition et non à l'habitation. L'humidité le ronge dans son ensemble et est une source de dépenses à perte pour la commune. C'est pourquoi j'ai demandé au Conseil Municipal son avis sur la question et il m'a donné son aval.

Je vous rappelle qu'une commune ne se gère pas en bon père de famille. Une commune ne peut pas avoir un bas de laine, ne peut pas faire d'économies sur plusieurs années en vue de réaliser un projet. Le Percepteur y veille. Pour les dépenses, c'est pareil. Le Maire n'a pas de chéquier. Tous les paiements se font par le Percepteur, sur justificatif. Il faut tordre le coup à certaines rumeurs.

Voilà Chers amis, certaines personnes me voyant tout le temps à la mairie, pensent que j'y dors... Après lecture de tout cela, vous vous ferez votre opinion.

Toujours est-il que je vous souhaite de passer d'excellentes fêtes de Noël et de fin d'années, tous mes vœux vous accompagnent. Prenez soin de vous.

Hubert GEOLLE
Maire de Fox-Amphoux